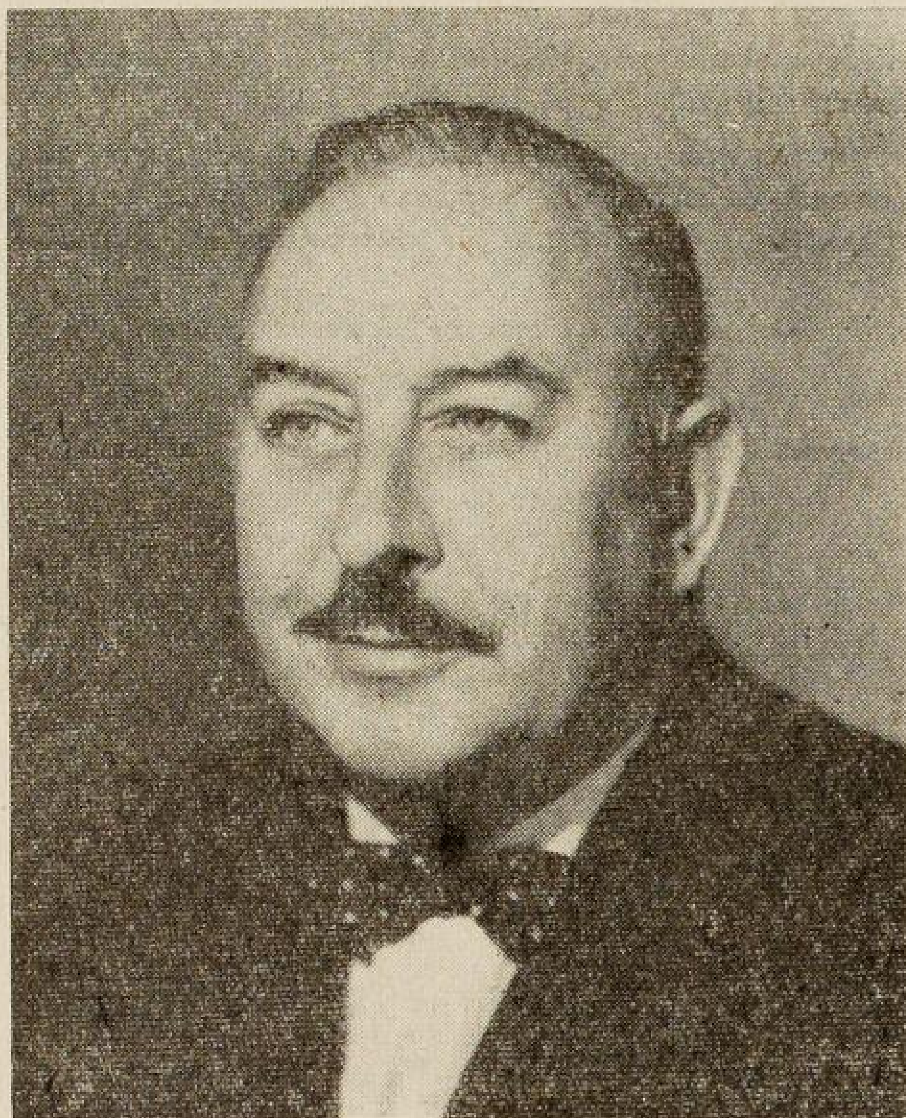
ELECTIONS LEGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962

22e CIRCONSCRIPTION DE LA SEINE

DOCTEUR PIERRE DEVRAIGNE

PRESIDENT DU CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS (1959-1960)



Gynécologue-Accoucheur
Attaché de gynécologie à la Maternité de Lariboisière
Ancien membre du Conseil de l'Ordre des Médecins de la Seine
Ancien Président du Conseil de l'Ordre
des Sages-Femmes de la Seine
Diplômé de Médecine du Travail et d'Hygiène Industrielle
Expert près les Tribunaux

Conseiller Municipal du 17e Arrondissement depuis 1947
Conseiller Général de la Seine
Membre du Conseil d'Administration de l'Assistance publique
Rapporteur général du Budget de la Police (1953-1959)

Médecin-Commandant de Réserve
Chevalier de l'Ordre de la Santé Publique
Croix de Guerre 1939-1945, avec étoile de bronze
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR

CANDIDAT

National d'Union Républicaine

PRESENTE PAR LE

Centre Républicain

Dr. BERNARD LAFAY
Sénateur de la Seine

Parisiennes, Parisiens,

des Ternes et de la Plaine-Monceau,

Depuis quinze années, je vous représente au Conseil Municipal, que j'ai eu l'honneur de présider en 1959 et 1960. Et tous ceux qui me connaissent savent que je me suis toujours mis au service de la collectivité.

Je crois, en effet, que l'action sociale et humaine doit primer l'action politique : le premier devoir d'un élu est d'être au service de ses concitoyens, sans esprit partisan, et je faillirais à ma vocation de médecin si je n'observais pas ce principe essentiel.

Aujourd'hui, pourtant, où vous avez à choisir votre représentant à l'Assemblée Nationale, j'ai le devoir de vous appeler à manifester avec civisme vos sentiments républicains et nationaux.

Pourquoi? Parce que le régime actuel a trop gravement déçu nos espérances de 1958.

En 1958, a été approuvée une Constitution qui aurait dû permettre d'assurer à la fois la stabilité du gouvernement et le contrôle parlementaire. Hélas ! cette Constitution n'a jamais été appliquée : il n'y a plus de contrôle parlementaire et pas de vraie stabilité. Vous êtes tous inquiets de l'avenir.

Nous voulions l'ORDRE et nous avons l'INCERTITUDE.

Nous voulions la LIBERTE et nous avons l'ARBITRAIRE.

Nous voulions la DEMOCRATIE et nous avons le POUVOIR PERSONNEL.

Avec angoisse, nous constatons cette dégradation des institutions républicaines.

Certains ont osé prétendre que le drame algérien expliquait et même justifiait les excès du Pouvoir et les illégalités du régime. Quelle tristesse de voir, aujourd'hui comment le drame se termine, après tant de promesses non tenues et tant de serments violés : quinze départements perdus, un million de Français chassés de leurs foyers, des femmes, des vieillards, des enfants, des instituteurs et des prêtres massacrés, des soldats prisonniers abattus, la mort pour les Musulmans fidèles à notre drapeau.

Quelle que soit votre opinion sur le problème algérien, ne pensez-vous pas, en toute bonne foi, que le Gouvernement pouvait éviter cette exode déshonorant, cette terreur, cette anarchie, et aussi le gaspillage de tant de vies humaines et de centaines de milliards ?

Depuis 1958, la France n'a pas retrouvé son équilibre.

La IVe République est morte de son impuissance devant le régime des partis. Le régime actuel, lui, aboutit au parti unique, inconditionnel, clef de voûte du totalitarisme.

Le Pays ne peut être sauvé que par :

- *la condamnation des mœurs politiques d'un passé périmé ;*
- *la restauration de la République et de la légalité démocratique, par l'application loyale de la Constitution de 1958 ;*
- *la stabilité par le gouvernement de législature ;*
- *la défense des libertés contre l'arbitraire administratif et policier, contre les atteintes à l'indépendance de la magistrature, par la suppression des tribunaux d'exception et le retour à la légalité judiciaire ;*
- *l'amnistie, facteur indispensable de la réconciliation nationale ;*
- *une politique sociale hardie, financée par :*
  - *— la réduction massive d'un budget de la Guerre devenu monstrueusement démesuré — qui a augmenté de 380 milliards, depuis la fin de la guerre d'Algérie (plus d'un milliard par jour) ;*
  - *— une diminution importante des énormes subventions aveuglément distribuées aux pays qui, devenus indépendants, nous coûtent moitié plus cher que lorsqu'ils étaient français.*

On récupérera ainsi, chaque année mille milliards qui seront affectés à la jeunesse, aux terrains de sports, aux espaces verts, aux écoles et aux facultés, à la construction de logements locatifs, aux hôpitaux, aux vieux travailleurs, aux anciens combattants, aux veuves de guerre, à tous ceux que le régime actuel a sacrifiés à sa politique rétrograde.

Nul n'ignore que la France est dirigée par la Haute Banque, dont les représentants sont membres du gouvernement.

D'où :

— une fiscalité oppressive qui détruira progressivement les classes moyennes et libérales, le petit commerce, l'artisanat et la libre entreprise ;

— la diminution du pouvoir d'achat — que les ménagères connaissent trop bien — et le retard inadmissible des traitements de la Fonction publique et des salaires ;

— la main-mise de l'Etat sur la Sécurité Sociale, contre les intérêts des assurés, contre les traditions libérales du corps médical, contre une gestion libre et mutualiste, seule garantie des salariés et des employeurs.

Par-dessus tout, il faut que soient respectées les LIBERTES :

— liberté de conscience et d'enseignement, liberté d'opinion et d'expression, libertés professionnelle et syndicale, libertés individuelles aussi ;

— liberté du Monde occidental contre les menaces totalitaires et l'oppression marxiste, dans une Europe intégrée.

Parce que nous savons que le régime actuel menace ces libertés, je vous demande de réagir.

Parce que nous croyons que ses imprudences mettent en péril la paix civile et la paix extérieure, je vous demande de refuser vos suffrages aux partisans de ce régime qui, sous des étiquettes différentes, mais avec la même servilité inconditionnelle, ont, pendant quatre ans, favorisé les pires erreurs du Pouvoir.

Au cours de cette campagne, les critiques les plus véhémentes seraient justifiées, mais je m'abstiendrai de toute polémique personnelle, par respect de la dignité du suffrage universel, parce que je crois à la tolérance et à la raison. Mon combat est un combat, au nom d'un idéal et au nom de principes qui sont ceux de tous les braves gens de ce pays.

J'ai la fierté d'avoir à mes côtés Maître Roger PALMIERI, Avocat à la Cour, connu de tous. Il met son talent et son courage au service des causes les plus difficiles. Sous tous les régimes, la défense de l'individu, quel qu'il soit, a toujours été pour lui un devoir sacré.

Si vous me faites l'honneur de m'élire, je siégerai en homme libre, fidèle à ses convictions nationales et républicaines, suivant l'exemple de mon ami, le docteur Bernard LAFAY, Sénateur de la Seine, dont le courage civique, la droiture politique et le dévouement social vous sont connus.

Je vous convie à lutter, avec moi.

POUR LA PAIX, L'UNION DES FRANÇAIS, LA DEMOCRATIE, LES LIBERTES.

Docteur Pierre DEVRAIGNE.

SUPPLÉANT : Roger PALMIERI



Avocat à la Cour - Avocat de la Marine
Engagé volontaire guerre 1939-1945
Croix du Combattant n° 576.454
Président National d'Association d'Anciens Combattants et de Mutilés
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR
Père de famille nombreuse

IMP. SCHIPPER, OBE. 36-63